

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 27 MARS 2024, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Madame Chantal Lemieux	Directrice secrétaire-trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe
Madame Marie-Ève Mazza	Directrice des ressources humaines
Monsieur Mathieu Gariépy	Capitaine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 février 2024;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 février 2024;
5. Ressources humaines – Résolutions;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.1 Départ à la retraite – Responsable de la Trésorerie
- 5.2 Délégation de pouvoir à la Directrice secrétaire-trésorière d'embaucher un cadre civil
- 5.3 Promotion poste cadre policier – Capitaine à la gendarmerie
- 5.4 Fin d'emploi – Préposé aux communications surnuméraire
- 5.5 Départ – Policer régulier
- 5.6 Départ – Policer régulier à la circulation
- 5.7 Départ – Policer temporaire
- 5.8 Ratification d'embauches
- 6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Achat d'équipements et de matériel divers – Emprunt d'une partie du fonds de roulement – Dépenses du programme en immobilisations 2024
 - 6.2 Soumission 2024-003 – Ameublement de bureau
 - 6.3 Soumission 2023-8106-50 – Achat de 20 véhicules de patrouille Ford Interceptor utilitaire
 - 6.4 Disposition d'un véhicule de patrouille
 - 6.5 Disposition de vélos
 - 6.6 Adoption de la liste des comptes à payer
- 7. Projets de règlements – Politiques – Adoption;
 - 7.1 Règlement 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000\$ à 5 600 000\$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000\$ provenant des activités de fonctionnement – Adoption
 - 7.2 Politique de télétravail – Adoption
- 8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance
 - 8.2 États financiers au 31 décembre 2021
 - a) Présentation et analyse d'écart
 - b) Sommaire de l'information financière au 31 décembre 2023
 - 8.3 Tableau des mouvements de personnel
- 9. Varia;
- 10. Période de questions;
- 11. Clôture de la séance.

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16 :30 heures.

CA-24-2692

POINT 2

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en :

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Devançant le point 8.2 après l'adoption de l'ordre du jour
- Ajoutant le point 9.1 (Demande de rencontre du Vice-Président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***** POINT 8.2 *****

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Monsieur Robert Arbour, auditeur externe, fait la présentation des états financiers 2023 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « Sommaire de l'audit » déposé séance tenante.

Le Président remercie Monsieur Arbour.

Madame Caroline Vigneault, Responsable de la Trésorerie, commente par la suite l'analyse des écarts des états financiers 2023 et répond aux questions des Élus.

Madame Vigneault présente également un aperçu de la révision du budget 2024 quant aux charges comptables relatives aux régimes de retraite. Au terme de cette présentation, les élus conviennent d'adopter une résolution.

CA-24-2693

RÉSOLUTION

Virement des excédents non affectés

ATTENDU la présentation faite, séance tenante, du budget 2024 quant aux charges comptables relatives aux régimes de retraite;

ATTENDU le dépassement prévu aux dépenses reliées aux fonds de pension pour un montant évalué à 500 000 \$;

ATTENDU les représentations de la Responsable de la Trésorerie;

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer un virement des excédents non affectés d'un montant de 500 000 \$ au budget de fonctionnement 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le virement des excédents non affectés d'un montant de 500 000 \$ au budget de fonctionnement 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le Président remercie Madame Vigneault pour cette présentation et plus, particulièrement, pour son l'ensemble de son travail à la Régie vu l'annonce de sa retraite prochaine.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-24-2694 **POINT 3**
RÉSOLUTION
Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 février 2024

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2024;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 février 2024 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2695 **POINT 4**
RÉSOLUTION
Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 février 2024

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif 14 février 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 14 février 2024;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 14 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5
RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2696 **POINT 5.1**
RÉSOLUTION
Départ à la retraite – Responsable de la Trésorerie

ATTENDU la décision de Madame Caroline Vigneault, après plus de vingt-trois (23) années de service, de prendre sa retraite;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Madame Caroline Vigneault au 31 juillet 2024;

ATTENDU que Madame Caroline Vigneault est Responsable de la Trésorerie au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Madame Caroline Vigneault et de la rendre effective au 31 juillet 2024;

DE REMERCIER chaleureusement Madame Caroline Vigneault pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2697

POINT 5.2 RÉSOLUTION

Délégation de pouvoir à la Directrice secrétaire-trésorière d'embaucher un cadre civil

ATTENDU le départ à la retraite de la Responsable de la Trésorerie à compter du 31 juillet 2024;

ATTENDU que ce départ à la retraite sera précédé de près de 2 mois de vacances écoulées, laissant ainsi le poste vacant dès le 3 juin 2024;

ATTENDU que l'affichage de ce poste est déjà en cours et que les candidatures seront analysées au fur et à mesure et les entrevues débuteront pendant la période d'affichage;

ATTENDU les représentations faites, séance tenante, par la Directrice secrétaire-trésorière;

ATTENDU la nécessité d'obtenir une délégation exceptionnelle pour embaucher un cadre civil aussitôt qu'il sera possible de le faire afin d'être en mesure d'assurer la transition de ce poste d'importance;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER un pouvoir à la Directrice secrétaire-trésorière, d'embaucher un cadre civil dès que possible;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2698

POINT 5.3
RÉSOLUTION

Promotion poste cadre – Capitaine à la gendarmerie

ATTENDU la résolution CA-24-2681 délégrant un pouvoir à la Directrice des ressources humaines d'accorder une promotion à un syndiqué dans un poste de cadre policier;

ATTENDU le rapport présenté par la Directrice des ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza à l'effet que le lieutenant de relève Dominic Choquette fut promu au grade de capitaine à la gendarmerie le 10 mars 2024;

ATTENDU qu'il y a lieu d'entériner cette promotion;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'ENTÉRINER la promotion, rétroactivement au 10 mars 2024, de Monsieur Dominic Choquette au grade de « Capitaine » à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'ASSORTIR la présente nomination d'une période de probation d'une (1) année;

D'ASSUJETTIR Monsieur Dominic Choquette aux conditions prévues au Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2699

POINT 5.4
RÉSOLUTION

Fin d'emploi – Préposé aux communications surnuméraire

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi comme préposé aux communications surnuméraire de la personne mentionnée ci-dessous:

- Maxime Gravelle;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Monsieur Maxime Gravelle avec la Régie à compter du 11 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi de Monsieur Maxime Gravelle avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre de préposé aux communications surnuméraire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 11 mars 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2700

POINT 5.5 RÉSOLUTION Départ – Policier régulier

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier régulier :

- Maxime Corriveau

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 18 mars 2024 :

- Maxime Corriveau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2701

POINT 5.6 RÉSOLUTION Départ – Policier régulier à la circulation

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier régulier à la circulation :

- Dominic Cormier

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier à la circulation et DE LA RENDRE effective au 20 mars 2024 :

- Dominic Cormier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2702

POINT 5.7
RÉSOLUTION
Départ – Policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier temporaire :

- Jacob Lampron

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 18 mars 2024 :

- Jacob Lampron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2703

POINT 5.8
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications surnuméraires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents temporaires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une secrétaire aux ressources humaines surnuméraire;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de préposés aux communications surnuméraires, a retenu les candidatures de :

- Guillaume Boyer
- Emmy Chalifoux
- Victoria Gay

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes d'agents temporaires, a retenu les candidatures de :

- Kezia Landry
- Bianka Laparé-Faille

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de secrétaire aux ressources humaines surnuméraire, a retenu la candidature de :

- Laurie Hébert-Seynett

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Gauthier
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 27 février 2024, à titre de préposé aux communications surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Guillaume Boyer

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 6 mars 2024, à titre d'agentes temporaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Kezia Landry
- Bianka Laparé-Faille

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 18 mars 2024, à titre de secrétaire aux ressources humaines surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Laurie Hébert-Seynett

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 21 mars 2024, à titre de préposée aux communications surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Emmy Chalifoux

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 25 mars 2024, à titre de préposée aux communications surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Victoria Gay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6
ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2704

POINT 6.1
RÉSOLUTION

Achat d'équipements et de matériel divers – Emprunt d'une partie du fonds de roulement – Dépenses du programme en immobilisations 2024

ATTENDU l'adoption par la Régie du programme des dépenses en immobilisations 2024;

ATTENDU que ce programme de dépenses en immobilisations prévoit des achats par fonds de roulement;

ATTENDU la liste de ces dépenses jointe à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière à emprunter une somme de 2 502 700 \$ au fonds de roulement, aux fins d'effectuer les dépenses en immobilisations 2024 dont la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Cette somme sera remboursée à compter de 2024, selon les termes du tableau suivant :

Trois (3) ans	183 300 \$
Quatre (4) ans	1 803 300 \$
Cinq (5) ans	209 700 \$
Huit (8) ans	142 000 \$
Dix (10) ans	164 400 \$
Total	2 502 700 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2705

POINT 6.2
RÉSOLUTION

Soumission 2024-003 – Ameublement de bureau

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a besoin de se procurer des ameublements de bureau pour deux (2) salles aux bureaux des enquêtes de Sainte-Julie et quatre (4) salles à la Gendarmerie de Beloeil;

ATTENDU que l'appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Œil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la période pour le dépôt des soumissions était du 21 février au 12 mars 2024;

ATTENDU que la Régie a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU que les deux (2) soumissions déposées étaient conformes exigences de la Régie;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost recommandant de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire « Unique Mobilier » pour un montant de 69 917,00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que cette dépense est payable par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix ans, plus particulièrement au poste financier numéro 22-210-00-729;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « Unique Mobilier » le contrat pour l'achat d'ameublement de bureau pour un prix de 69 917,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2706

POINT 6.3 RÉSOLUTION

Soumission 2023-8106-50 – Achat de 20 véhicules de patrouille Ford Interceptor utilitaire

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a signé une fiche d'engagement pour l'achat de vingt (20) véhicules de patrouilles neufs Ford Interceptor utilitaire, dont quinze (15) pour renouveler une partie de sa flotte de véhicules, trois (3) pour augmenter sa flotte et deux (2) véhicules pour remplacer trois (3) véhicules accidentés qui ont été confirmés pertes totales par l'assureur, avec le Centre d'approvisionnements du Québec en novembre 2023;

ATTENDU que le fournisseur du Centre d'approvisionnements gouvernementales du Québec est « *Ford du Canada limitée* » à Oakville en Ontario;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteur, recommandant d'octroyer le contrat à « *Ford du Canada limitée* » pour l'achat desdits véhicules;

ATTENDU la résolution CA-24-2703 empruntant au fonds de roulement pour le programme d'immobilisations 2024;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que 18 véhicules seront financés par le fonds de roulement remboursable sur une période de quatre (4) ans, au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

ATTENDU que deux (2) véhicules seront payés par les sommes perçues de l'assureur via le budget de fonctionnement 2024, au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à « *Ford du Canada limitée* » le contrat pour l'achat de vingt (20) véhicules neufs Ford Interceptor utilitaire, pour un prix total de 922 322,40 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Chantal Lemieux, ou, en son absence, la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à financer 18 véhicules par le fonds de roulement remboursable sur une période de quatre (4) ans, au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à financer deux (2) véhicules via les sommes perçues au budget de fonctionnement 2024, au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2707

POINT 6.4
RÉSOLUTION
Disposition d'un véhicule de patrouille

ATTENDU que la Régie souhaite se départir d'un véhicule automobile qui est inutilisé puisqu'il serait trop onéreux de le faire réparer, compte tenu notamment de son kilométrage élevé et de son âge;

ATTENDU que ce véhicule se décrit comme suit :

Patrouille					
UNITÉ	MARQUE	MODÈLE	ANNÉE	SÉRI E	KM
19-15	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MK0KG112612	298 500 KM

ATTENDU que la Régie a récupéré tous les équipements pouvant être utilisés pour d'autres véhicules de sa flotte;

ATTENDU que la Régie souhaite se départir du véhicule de patrouille à l'encan tenu par le Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ) situé à Montréal;

ATTENDU que la Régie a déjà adhéré à cet organisme qui lui donne accès à du personnel qualifié dans la gestion et la disposition de véhicules;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport de Monsieur Justin Tétrault, Préposé au parc automobile et aux achats, recommandant de faire la disposition du véhicule portant le numéro 19-15 via le prochain encan qui aura lieu en avril 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

QUE la Régie puisse se départir du véhicule suivant faisant partie de sa flotte:

Patrouille					
UNITÉ	MARQUE	MODÈLE	ANNÉE	SÉRI E	KM
19-15	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MK0KG112612	298 500 KM

D'AUTORISER la mise au rancart de ce véhicule au niveau des inscriptions auprès de la SAAQ;

D'AUTORISER la disposition du véhicule portant les numéros 19 15 par l'entremise du Service de la gestion et de la disposition des biens (SGDB) du Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ);

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, à compléter et signer tout document requis pour donner effet à la disposition de ce bien;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2708

POINT 6.5
RÉSOLUTION
Disposition de vélos

ATTENDU que la Régie souhaite se départir de deux (2) vélos dont elle n'a plus besoin;

ATTENDU que ces vélos se décrivent comme suit :

Numéro de série	Marque
PRAJ1611840	Rocky Mountain
PRAJ1603043	Rocky Mountain

ATTENDU que la Régie a récupéré tous les éléments pouvant être utilisés pour d'autres vélos de sa flotte;

ATTENDU qu'un projet de remise en valeur de ces vélos a été mis sur pied par les responsables de la division sociocommunautaire de la Régie;

ATTENDU que ce projet de remise en valeur vise à remettre un vélo à chaque maison de jeunes du territoire de la Régie;

ATTENDU que ce projet profitera à la Maison des Jeunes des Quatre Fenêtres qui couvre Beloeil et Mont-Saint-Hilaire.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que ce projet de transfert de propriété de vélos est directement lié à la mission de la Régie, soit la prévention auprès des jeunes ainsi que le partenariat avec les organismes du milieu;

ATTENDU qu'il est nécessaire, par résolution, de changer la vocation de ces biens et de les faire passer dans le domaine privé de la Régie avant d'en céder la propriété;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

QUE la Régie puisse se départir de ces deux (2) vélos suivants faisant partie de sa flotte:

Numéro de série	Marque
PRAJ1611840	Rocky Mountain
PRAJ1603043	Rocky Mountain

DE CHANGER la vocation de ces vélos en les faisant passer dans le domaine privé de la Régie;

D'AUTORISER Justin Tétrault, Préposé au parc des véhicules automobiles et aux achats, à enlever tout élément distinctif des vélos les identifiant à la Régie;

D'AUTORISER la Régie à remettre les deux (2) vélos à la Maison des Jeunes des Quatre Fenêtres qui couvre Beloeil et Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2709

POINT 6.6
RÉSOLUTION
Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.6 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 623 905,14 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7
PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

CA-24-2710

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000 \$ à 5 600 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000 \$ provenant des activités de fonctionnement – Adoption

ATTENDU le projet de règlement numéro 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000 \$ à 5 600 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000 \$ provenant des activités de fonctionnement;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 28 février 2024;

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à l'assemblée régulière du Conseil d'Administration de la Régie tenue le 28 février 2024;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Luc Ricard

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement numéro 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000 \$ à 5 600 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000 \$ provenant des activités de fonctionnement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2711

POINT 7.2

RÉSOLUTION

Politique de télétravail – Adoption

ATTENDU que le télétravail constitue l'un des modes d'organisation du travail accessible à certains postes de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU qu'en date du 22 février 2023, par sa résolution CA-23-2517, le conseil d'administration autorisait l'adoption d'un projet pilote de la politique de télétravail;

ATTENDU la politique de télétravail déposée ce jour laquelle n'a fait l'objet d'aucun changement depuis la version déposée l'an dernier;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par la Directrice secrétaire-trésorière à l'effet que le projet pilote à l'essai depuis un an s'est avéré être un franc succès;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y a lieu de maintenir la politique de télétravail de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution CA-23-2517;

D'ADOPTER la politique de télétravail de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 13 mars 2024 :

Aucune

II. Soumise au Conseil d'Administration du 27 mars 2024 :

Aucune

***** POINT 8.3 *****
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 9
VARIA

POINT 9.1
Demande de rencontre du Vice-Président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

Monsieur Martin Damphousse demande aux autres élus s'ils ont également reçu une demande de rencontre de la part de Monsieur Martin Fisette. Après consultation, aucun autre élu n'a reçu une telle demande de rencontre.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-24-2712

POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CHANTAL LEMIEUX
Directrice secrétaire-trésorière

MARTIN DULAC
Président